

# **Corps de chauffe**

# **Poêle Cheminée**

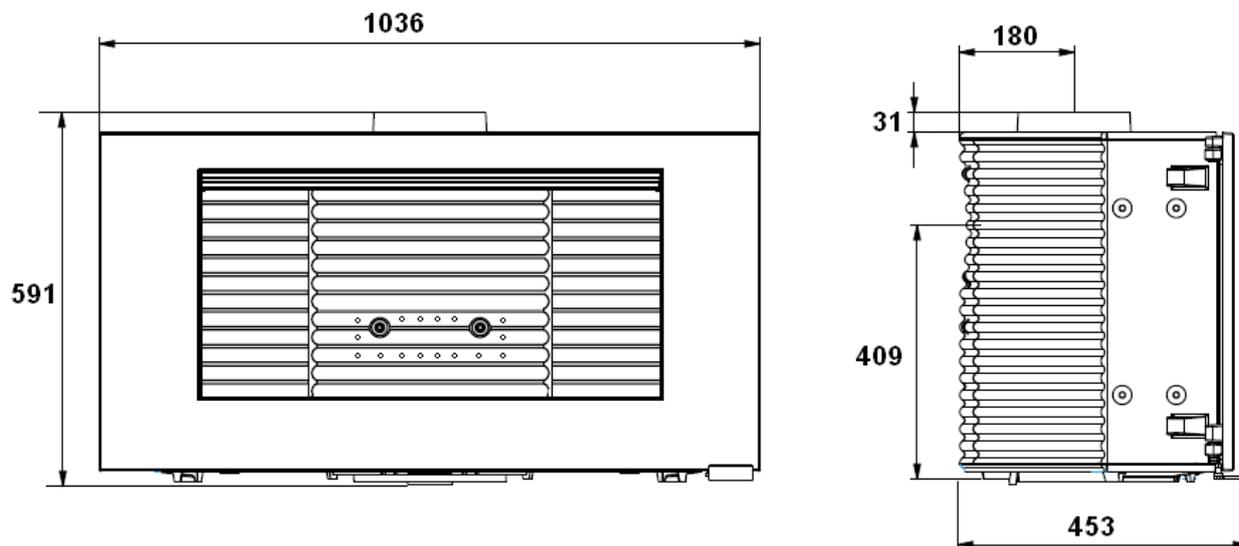
*Référence 6110 02*

## Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

### Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent suivant EN 13240 :

Puissance nominale	12 kW
Rendement	76 %
Taux de CO%	0.10 %
T° fumées	344 °C
Mode de fonctionnement	Continu et Intermittent
Combustible recommandé	Bois (charme) / bûches de 50 cm
Débit massique des fumées	10 g/s
Dans le cas où l'appareil est fourni seul ( sans habillage complémentaire) : Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux <u>combustibles</u> adjacents : - Arrière 80 cm - Latérale 60 cm Si les parois adjacentes sont en matériaux <u>incombustible</u> et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm <b>Protection du sol :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appareil doit être installé à 30cm du sol.</li> <li>• Le sol, s'il est en matériaux combustible ou se dégradant sous l'effet de la chaleur, doit être protégé des risques de températures élevées avec une sole carrelée ou une plaque métallique réfléchissante.</li> </ul>	



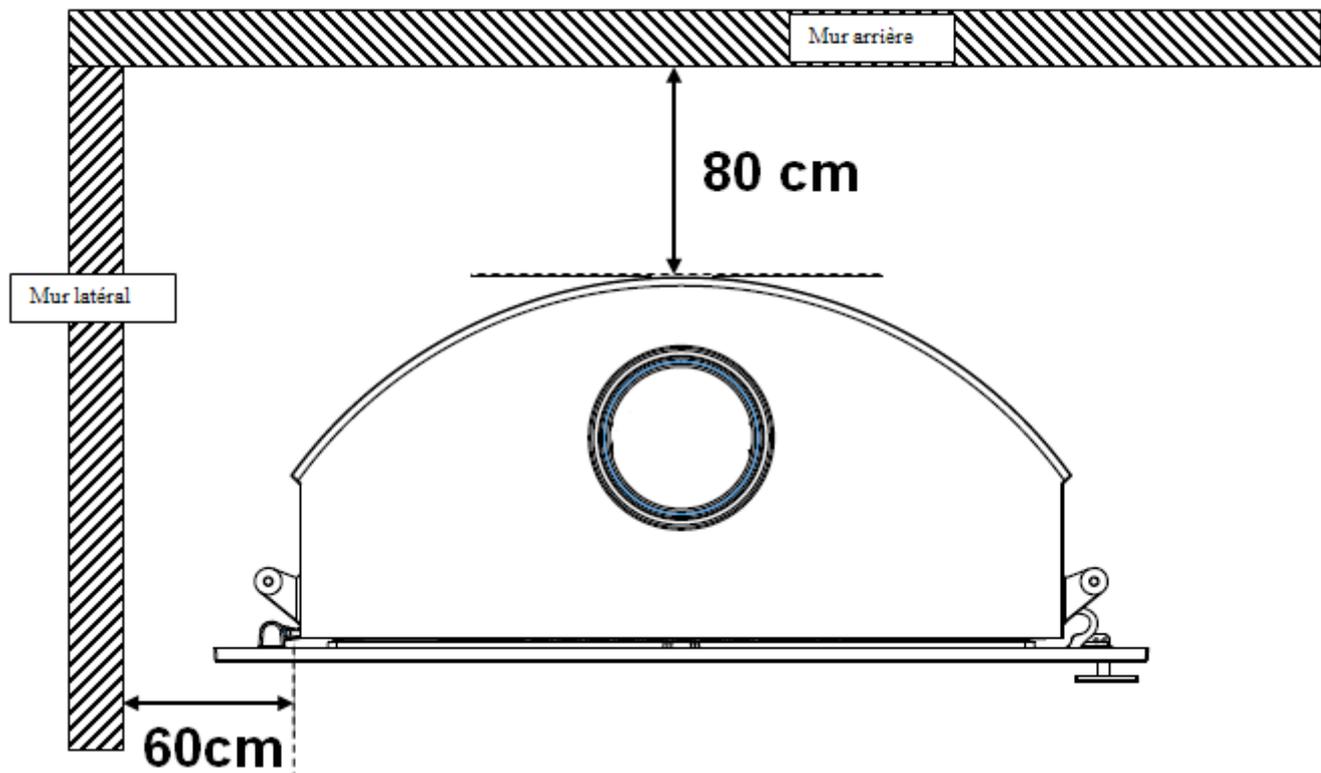
Masse de l'appareil	165 kg		
Raccordement au conduit de fumée par une des buses situées sur le dessus ou à l'arrière de l'appareil	diamètre 180 mm		
largeur utile pour le chargement des bûches	71 cm - Chargement façade		
Encombrement	h 591 mm	lg 1036 mm	prof 453 mm
Dimensions de la porte	h 540 mm	lg 1034 mm	
Dimensions de la vitre	h 370 mm	lg 740 mm	
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier		

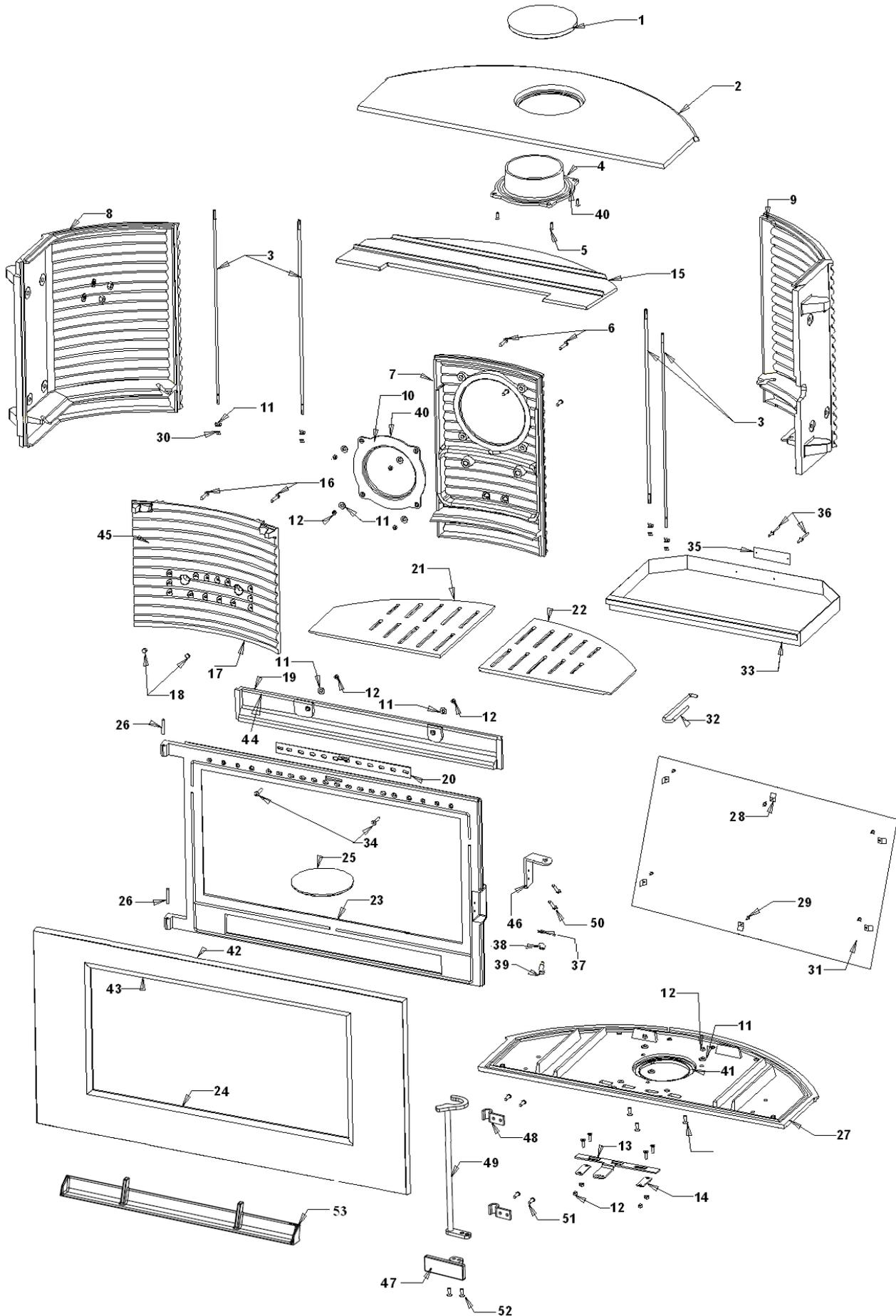
## INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des parois voisines du poêle à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), il est nécessaire de respecter les distances minimales indiquées sur le schéma ci-dessous.

Si les parois avoisinantes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 150 mm.

### Vue de dessus de l'appareil





<b>Repère</b>	<b>Nbr</b>	<b>Désignation</b>	<b>Référence</b>
1	1	Tampon supérieur	FB 610132
2	1	Dessus	FB 610582
3	4	Tirant	AS610127A
4	1	Buse Ø180 mm	FB 6102131
5	4	Vis tête fraisée POZY de 6x16	AV 8656160
6	4	Vis tête bombée hexagonale creuse de 6x20	AV 8686200
7	1	Fond	FB 610586
8	1	Côté gauche	FB 610584
9	1	Côté droit	FB 610583
10	1	Tampon	FB 610130
11	17	Rondelle de 6	AV 4100060
12	17	Ecrou de 6	AV 7100060
13	1	Registre d'air primaire	AT 610137A
14	2	Bride d'appui	AT 610112A
15	1	Deflecteur	FB 610129
16	2	Vis tête bombée hexagonale creuse de 6x35	AV 8686350
17	1	Taque	FB 610592
18	2	Ecrou borgne de 6	AV 7140062
19	1	Guide d'air	FB 610589
20	1	Registre d'air secondaire	AT 610109A
21	1	Grille foyère gauche	FB 610588
22	1	Grille foyère droite	FB 610587
23	1	Facade	FB 610581
24	1	Porte	FB 610585
25	1	Sole foyère	FB 610590
26	2	Axe de porte, goupille cannelée de 6x40	AV 6306400
27	1	Socle	FB 610580
28	4	Attache de vitre	AS 700262
29	4	Vis tête cylindrique de 4x6	AV 8644062
30	4	Ecrou frein de 6	KAV 7010060
31	1	Vitre	AX 611044
32	1	Main froide de manipulation des registres	AS 800255
33	1	Cendrier	AT 610136A
34	2	Vis tête fraisée empreinte hexagonale creuse de 6x35	AV 8636350
35	1	Plaque signalétique	PS611002
36	2	Rivet de 3x8	AV 5203080
37	1	Ecrou bas de réglage fermeture	AV 7130060
38	1	Bague de roulement fermeture (entretoise)	AS 610153A
39	1	Excentrique de réglage de fermeture	AS 700253B
40	2	Joint de buse et de tampon Ø5, longueur 0.635 mètres	AI 303005
41	1	Joint de sole foyère Ø8, longueur 0.5 mètres	AI 303008
42	1	Joint de façade Ø8, longueur 3.3 mètres	AI 303008
43	1	Joint de porte/vitrage Ø5, longueur 2.2 mètres	AI 303005
44	1	Joint de façade plat, longueur 0.805 mètres	AI 302001
45	1	Joint thermocorde Ø12, longueur 1.23 mètres	AI 303012
46	1	Equerre excentrique	
47	1	Poignée	
48	2	Crochet de tringle de poignée	
49	1	Tringle de poignée	
50	2	Vis tête fraisée empreinte hexagonale creuse de 6x16	
51	4	Vis tête cylindrique hexagonale creuse 4x10	
52	2	Vis tête bombée empreinte hexagonale creuse de 6x10	
53	1	Chenet	FB610643

## TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR « PÔÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

### CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffé à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour régler le tirage aux valeurs préconisées.**

### CONSEILS D'UTILISATION

**Utiliser uniquement les combustibles recommandés** : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser la main froide.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

#### • **Vérification avant mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

#### ▪ **Fonctionnement intermittent et continu :**

Le fonctionnement "Intermittent" nécessite un rechargement toutes les heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement "Continu" quand les contraintes de l'intermittence ne peuvent être respectées ou qu'une puissance réduite est recherchée. Dans ce cas, la pleine puissance peut être obtenue sur une durée de 3 heures, et une allure réduite, à faible puissance, d'une durée de 10 heures est possible.

- **Puissance Nominale** : en "Intermittent" elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 4 à 5 kg, sous forme d'une demie bûche de bois dur, renouvelée toutes les 45 minutes, avec le réglage d'allure en position « allure normale » tel que définit page 6 (**ouverture à un peu moins 50 %**). En « Continu » la charge est portée à 12 kg en 2 ou 3 demies bûches, pour un renouvellement toutes les 3 heures. Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances. Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

- **Combustion lente de 10 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 12 kg constituée de 2 bûches de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :

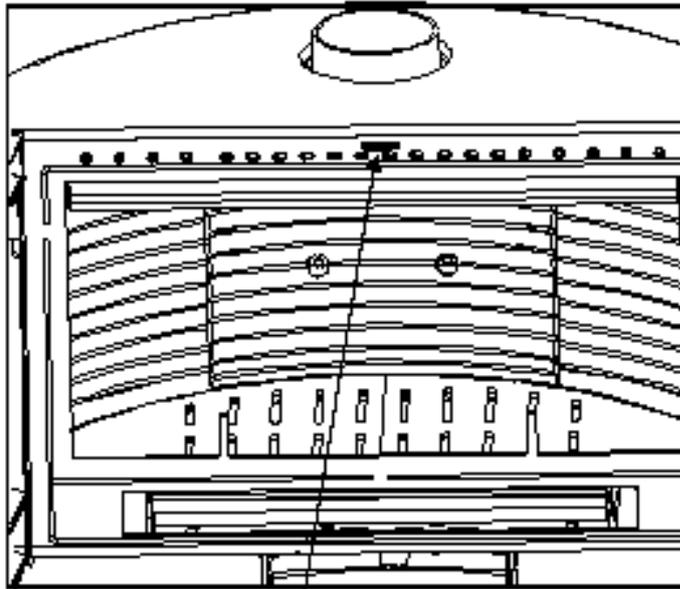
- alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
- privilégier une utilisation avec de petites charges.

#### • **Organes de réglages :**

Utiliser systématiquement la "main froide" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

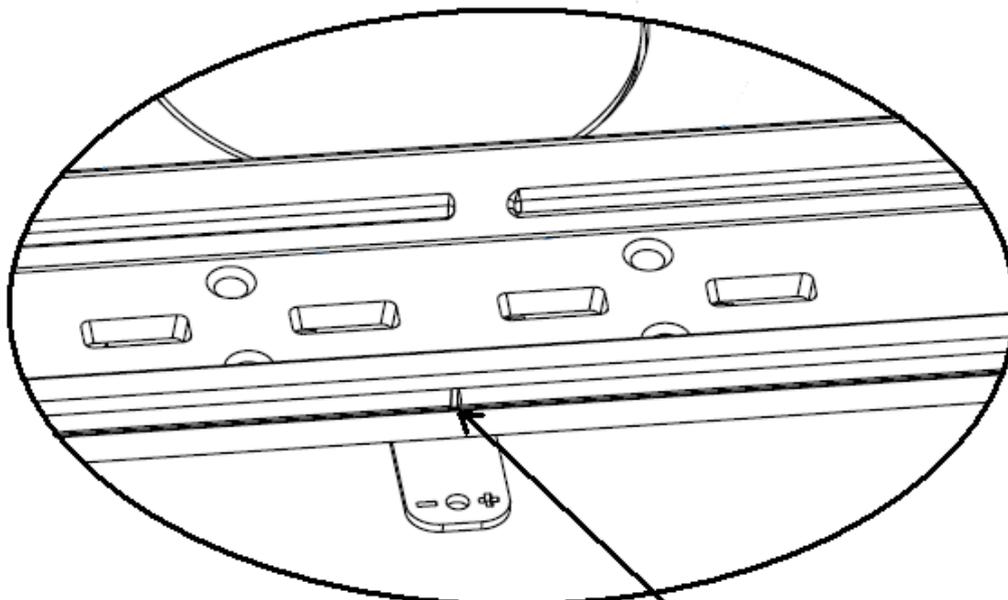
- **Registre de réglage d'allure** (situé en bas de la façade) : ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « allure normale » et la « combustion lente ». Une fois l'appareil allumé, ne pas aller au delà de la position "allure normale" tel que définit page 6 correspondant à une **ouverture de 50%**.
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au delà de la position « allure normale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : (voir fig.1 page 6) Ce registre doit rester ouvert pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de fermeture de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être partiellement refermé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure (voir fig.2 page 6) pour faire varier la puissance de l'appareil.

**FIGURE 1**



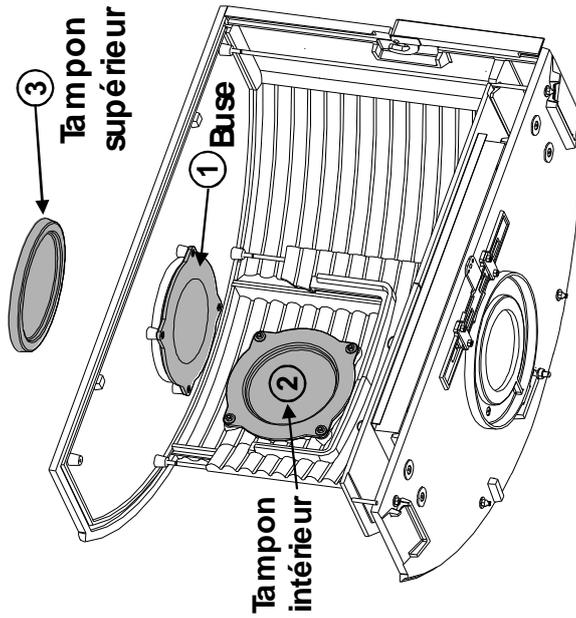
**REGISTRE AIR SECONDAIRE**

**FIGURE 2**



**Repère allure normale en  
bas de la façade**

**Changement de  
l'orientation de la buse**

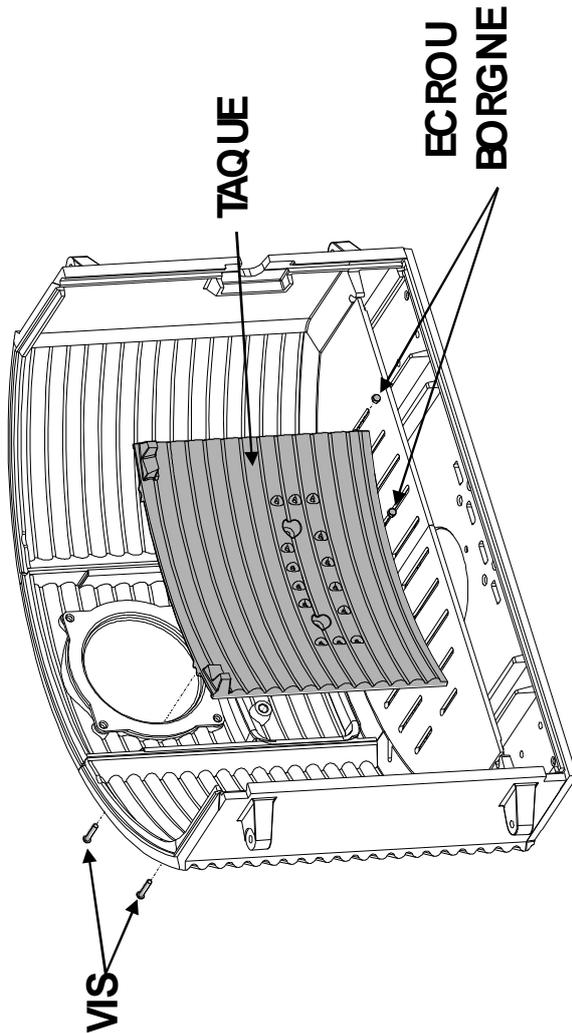


L'orientation de la buse est en position verticale en sortie d'usine.

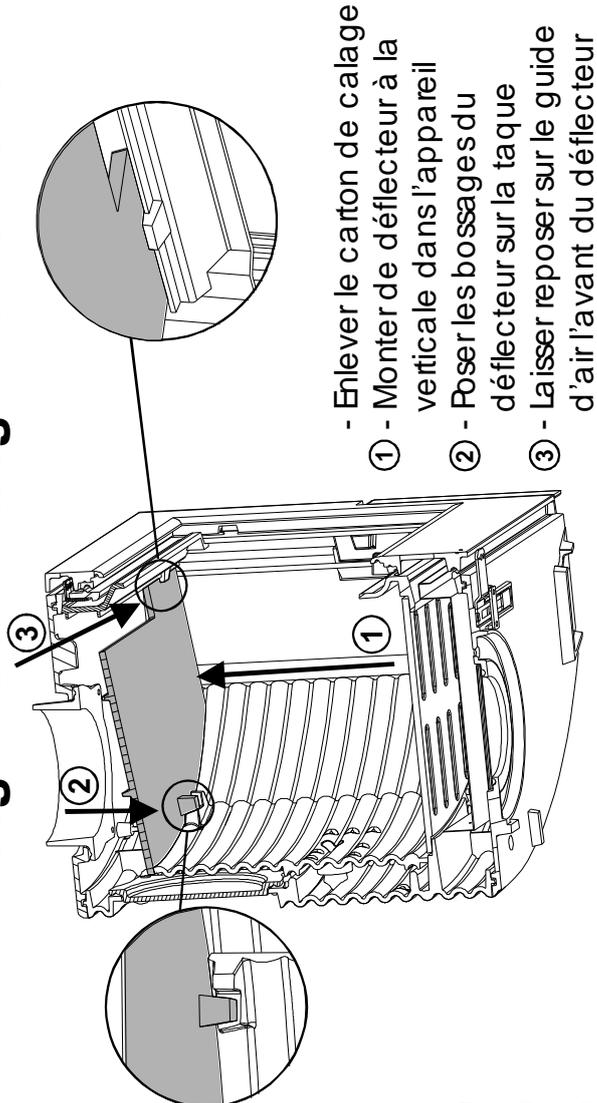
Passage en position horizontale:

- Démontez le déflecteur
- Démontez la taque (2 vis)
- Démontez la buse (4 vis)
- Démontez le tampon intérieur (4 vis)
- Remontez la buse en position horizontale (4 vis)
- Remontez le tampon intérieur sur le dessus de l'appareil (4 vis)
- Remontez la taque (2 vis)
- Remontez le déflecteur
- Positionnez le tampon extérieur

**Montage / Démontage : Taque**



**Montage / Démontage : Déflecteur**



- Enlever le carton de calage
- ① - Monter le déflecteur à la verticale dans l'appareil
- ② - Poser les bossages du déflecteur sur la taque
- ③ - Laisser reposer sur le guide d'air l'avant du déflecteur